

**E**n tant qu'acteur national représentant les entrepreneurs et employeurs de l'économie sociale et solidaire, l'UDES entend contribuer et prendre part aux débats d'idées dans le cadre des prochaines élections présidentielle et législatives.

Ainsi, l'UDES et ses adhérents se sont fortement mobilisés afin de sensibiliser les candidat.e.s à la plus haute fonction de l'État aux problématiques des entreprises sociales et solidaires.

Ce numéro spécial de la *Lettre de l'UDES*, dédié à l'élection présidentielle, met en avant ces travaux. Il revient sur les **60 propositions** formulées par l'Union visant à soutenir l'entrepreneuriat dans un cadre socialement responsable, mais aussi sur sa **plateforme web #ESS2017** lancée en début d'année dont l'objectif est de mettre en lumière les propositions fortes des candidat.e.s sur des thématiques clés accompagnées d'une analyse critique de l'Union, et enfin, sur son **manifeste pour une économie citoyenne**, qui resitue l'économie sociale et solidaire dans les mutations économiques à l'œuvre (numérique, nouveaux usages, économie collaborative, circulaire ...).

Enfin et surtout, dans ce numéro, l'UDES donne la parole à quatre candidats sur différents thèmes : leur vision du marché du travail, leurs propositions pour le développement de l'économie sociale et solidaire, la place qu'ils accorderont aux politiques sociales et le rôle qu'ils entendent donner aux employeurs de l'économie sociale et solidaire dans la mise en oeuvre de leur politique. Je vous laisse découvrir leurs réponses !



Bonne lecture à tou.te.s !

Hugues VIDOR,  
*Président de l'UDES, Vice-président du  
Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et  
Solidaire*

## ➔ Numéro spécial élection présidentielle 2017

### ZOOM SUR

La mobilisation de l'UDES dans le cadre des prochaines élections présidentielle et législatives .....2

### PAROLE À

Questions à 4 candidats à l'élection présidentielle

- ➔ François Fillon .....3
- ➔ Benoît Hamon .....4
- ➔ Emmanuel Macron .....5
- ➔ Jean-Luc Mélenchon .....6

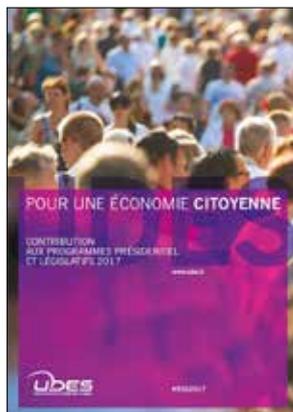
## L'UDES EN QUELQUES LIGNES

L'UDES, l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, rassemble 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 15 branches professionnelles. Elle est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les milliers d'entreprises qu'elle regroupe emploient plus d'1 million de salariés.

# La mobilisation de l'UDES dans le cadre des prochaines élections présidentielles et législatives

L'UDES se mobilise pour défendre les intérêts de l'économie sociale et solidaire auprès des candidats à l'élection présidentielle et de leur équipe. À travers différentes rencontres et outils, l'Union souhaite inciter les candidats à intégrer les employeurs de l'économie sociale et solidaire dans l'évolution des systèmes de protection sociale, de santé publique et de fiscalité français.

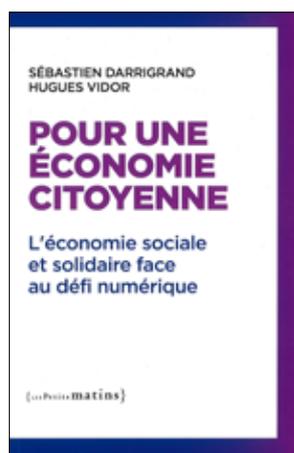
## 60 PROPOSITIONS POUR CONTRIBUER AU DÉBAT D'IDÉES



Afin de sensibiliser les candidats et leurs équipes à l'économie sociale et solidaire et aux problématiques portées par l'Union, l'UDES et ses adhérents ont formulé 60 propositions dans un document intitulé « Pour une économie citoyenne - Contribution aux programmes présidentiel et législatifs 2017 ».

Ces propositions resituent l'ESS dans son environnement global en mettant la jeunesse au cœur de toute politique publique, en intégrant aussi bien la protection sociale que la question européenne, sans oublier la montée en puissance de l'économie collaborative ou encore les évolutions du marché du travail.

## UN MANIFESTE POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE



La nouvelle économie ou économie numérique est-elle forcément synonyme de destruction d'emploi et d'« ubérisation » de la société ?

À travers la rédaction d'un manifeste, les auteurs - Hugues Vidor et Sébastien Darrigrand, respectivement Président et Délégué général de l'UDES - ont souhaité apporter aux débats actuels sur ces nouveaux modèles,

une approche positive et volontariste en mettant en avant des expériences novatrices et réussies dans les nouvelles formes d'activité qui émergent depuis le début des années 2000 : silver économie, économie circulaire et collaborative.

Cet ouvrage entend rappeler la place qu'occupe l'économie sociale et solidaire en France et sa contribution au développement de l'emploi. Il trace

des pistes pour aller plus loin et changer d'échelle afin que les modes d'entreprendre de l'ESS soient promus et accompagnés pour ancrer dans notre pays une économie citoyenne qui conjugue équité, responsabilité, innovation sociale et développement durable.

## UNE PLATEFORME POUR ANALYSER ET COMPARER LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS #ESS2017

Dans le prolongement de ses travaux réalisés dans le cadre de l'élection présidentielle, l'UDES a lancé sa plateforme « #ESS 2017 » ([ess2017.udes.fr](http://ess2017.udes.fr)), mettant en évidence des positions ou propositions fortes, innovantes et/ou clivantes portées par les candidats en lien avec les thématiques clés de l'UDES. Elle vise à remettre les entreprises de l'économie sociale et solidaire au cœur du débat.

Ce site poursuit un double objectif :

- Rendre accessible à toutes et tous la contribution de l'UDES aux programmes présidentiel et législatif.
- Recenser de manière non exhaustive les principales mesures proposées par les candidats, en lien avec les thématiques propres aux employeurs de l'ESS, comme l'emploi, la formation, le dialogue social ou encore la fiscalité des entreprises. Il permet à chacun de s'informer sur les grands enjeux qui structurent le débat électoral. L'utilisateur a ainsi la possibilité de trier les propositions par thème et/ou par candidat.

À travers cette plateforme, l'UDES commente les propositions des candidats, afin d'apporter un éclairage sur certaines réalités qui sont celles des entreprises sociales et solidaires, qu'elles soient sous forme associative, coopérative ou mutualiste. Ces entreprises exercent leurs activités au plus près des réalités économiques et sociales de notre pays et des besoins de nos concitoyens.



François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, candidats à l'élection présidentielle, ont répondu à quatre questions posées par l'UDES. Les thèmes abordés ? Leur vision du marché du travail, leurs propositions pour le développement de l'économie sociale et solidaire, la place qu'ils accorderont aux politiques sociales et le rôle qu'ils entendent donner aux employeurs de l'ESS dans la mise en oeuvre de leur politique.

## FRANÇOIS FILLON - Candidat Les Républicains



*Quelle est votre vision du marché du travail, entre le besoin de flexibilité des employeurs et l'accompagnement des mobilités professionnelles des actifs ?*

Parmi les mesures à prendre d'urgence pour restaurer la confiance des acteurs économiques, il est indispensable de faire disparaître en France la peur d'embaucher. À cette fin, j'entends en premier lieu sécuriser les règles régissant le contrat de travail et les conditions de sa rupture. Ma priorité est de favoriser des recrutements dans le cadre de contrats stables. Je veux également permettre à chaque salarié de bénéficier d'un capital-formation qui remplacera les dispositifs existants et ouvrira pour chacun la possibilité de se construire une carrière et de se prémunir contre les aléas de la vie économique. J'entends aussi faciliter la mobilité géographique liée à des nécessités d'emploi en favorisant, sur les listes d'attente de logements sociaux, les demandeurs d'emploi qui retrouveraient un emploi en dehors de leur bassin de vie.

*Quelles propositions concrètes souhaitez-vous mettre en œuvre pour développer l'économie sociale et solidaire en France, plus spécifiquement pour améliorer son financement ?*

Je crois à la nécessité d'une sécurisation du financement des associations et structures relevant de l'économie sociale. C'est dans cet esprit que j'ai inscrit dans mon programme une orientation à laquelle je tiens essentiellement et pour laquelle j'ai cité nommément le secteur de l'économie sociale : je veux asseoir les relations entre la puissance publique et les structures de l'ESS sur la base de conventions partenariales pluriannuelles assorties d'engagements réciproques. Je serai par ailleurs très attentif, à travers le développement d'outils financiers et d'instruments juridiques adaptés, à favoriser la rencontre entre les sources de financement privé de toutes natures et les initiatives solidaires les plus diverses, en particulier celles qui permettent de mettre en œuvre l'innovation sociale et les expérimentations de terrain au plus proche de nos concitoyens dans les territoires.

*Quelle place accorderez-vous aux politiques sociales dans notre pays, eu égard notamment aux personnes en situation de précarité ou encore aux personnes fragiles (handicapées, personnes âgées, ...) ?*

J'ai retenu au nombre de mes orientations l'encouragement que doit apporter la puissance publique à toutes les initiatives prises dans notre pays dans le domaine des activités d'intérêt général et, en particulier, dans les missions à caractère social, médico-social et mutualiste. Dès le début du quinquennat, je ferai soumettre au Parlement un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dont l'objet sera donner de la visibilité aux acteurs du lien social, notamment à ceux qui interviennent dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, afin qu'ils soient à même de mieux se projeter dans l'action sur l'ensemble du mandat. C'est là une part majeure de la cohésion sociale du pays qui est en jeu.

*Si vous êtes élu, comment comptez-vous associer les employeurs de l'ESS à la mise en œuvre de votre politique ?*

Le secteur de l'économie sociale en France poursuit des finalités d'intérêt collectif et d'utilité sociale qui sont à mes yeux tout à fait essentielles au regard des enjeux d'une société française plus inclusive et plus solidaire. Pour autant, je considère que l'économie sociale, parce qu'elle représente 10,5 % de l'emploi et près de 10 % du PIB de notre pays, constitue un secteur à part entière de l'économie française. Telle est la raison pour laquelle je suis tout à fait favorable à ce que ce secteur soit rattaché au ministère chargé de l'économie. Cela signifie également à mes yeux que, dans le respect de sa spécificité, l'ESS devra être concernée directement et immédiatement par les mesures que j'ai proposées aux Français en vue de libérer les forces productives dans notre pays, en particulier pour ce qui est des allègements de charges fiscales et sociales des structures de ce secteur quel que soit leur statut - entreprise sociale, coopérative ou association. Il en est de même pour ce qui concerne la suppression de normes et contraintes inutiles pesant sur de très nombreuses professions en France.

## BENOÎT HAMON - Candidat du Parti socialiste



*Quelle est votre vision du marché du travail, entre le besoin de flexibilité des employeurs et l'accompagnement des mobilités professionnelles des actifs ?*

Il me semble que c'est en engageant la transition sociale que nous pouvons relever les défis des temps présents : les difficultés des salariés épuisés par la course à la productivité et la réduction du coût du travail, celles des trois millions de chômeurs et autant de salariés précaires, la discontinuité des vies professionnelles et les obstacles à l'insertion des jeunes sur le marché du travail appellent un changement de modèle. Ce changement passe notamment par la mise en place d'un statut de l'actif et par la création d'un droit universel à la formation tout au long de la vie. C'est pour atteindre cet objectif que je conserverai et renforcerai par exemple le compte personnel d'activité ou la garantie jeune. J'abrogerai en revanche les dispositions qui ne concourent pas à ce changement, à commencer par l'inversion de la hiérarchie des normes afin de préserver l'équilibre du dialogue social.

À cette fin, le syndicalisme verra son pouvoir de décision renforcé. Une grande campagne de sensibilisation et d'information sur ces sujets sera financée dès la rentrée 2018, au sein des entreprises. Un chèque syndical sera créé pour faciliter la syndicalisation dans les PME et garantir des négociations à armes égales.

Enfin et en vue de favoriser une réduction du chômage, nous activerons une nouvelle étape dans le partage du travail à travers un droit inconditionnel au temps partiel accompagné d'une compensation salariale et une incitation fiscale accordée aux entreprises qui réduisent leurs temps de travail.

*Quelles propositions concrètes souhaitez-vous mettre en œuvre pour développer l'économie sociale et solidaire en France, plus spécifiquement pour améliorer son financement ?*

L'ESS a été au cœur de mon engagement politique et ses valeurs nourrissent aujourd'hui mon programme présidentiel. Afin d'accélérer son développement, je propose un « Acte 2 » pour l'ESS. Il s'agira d'abord d'en faire un levier majeur du développement des territoires, grâce à la mobilisation de fonds citoyens à hauteur d'1 milliard d'euros sur 5 ans pour financer l'innovation sociale et citoyenne, et créer 500 000 emplois. J'ai aussi la conviction que l'ESS peut et doit accompagner les mutations à venir : permettre le renouvellement des services publics grâce à la

signature des « Pactes d'intérêt général » avec les collectivités locales et l'État, mais aussi polliniser l'économie, notamment par l'émergence d'entreprises de l'économie collaborative et coopérative.

*Quelle place accorderez-vous aux politiques sociales dans notre pays, eu égard notamment aux personnes en situation de précarité ou encore aux personnes fragiles (handicapées, personnes âgées, ...) ?*

Je crois profondément en une république bienveillante et humaniste. C'est pourquoi j'ai fait de l'égalité un axe majeur de ma campagne. La création du revenu universel d'existence a précisément pour vocation d'éradiquer la grande pauvreté et d'être un gage d'autonomie, en particulier pour les jeunes, les femmes, les travailleurs précaires ou ayant des métiers difficiles. La première étape du RUE - revalorisation et l'automatisation du versement du RSA, attribution aux jeunes de 18 à 25 ans, augmentation du pouvoir d'achat pour ceux qui gagnent aujourd'hui entre 0,1 et 1,9 SMIC - bénéficiera dès janvier 2018 à 19 millions de Français.

J'ai également fait du « Bien vieillir » un objectif majeur de mon projet : nous prévoyons notamment un plan de 150 000 logements adaptés sur cinq ans et un soutien spécifique aux aidants pour qu'aucune famille ne soit sans solution. Une allocation « bien vieillir » fusionnant l'ensemble des aides actuelles sera également créée et la tarification sera simplifiée dans les EHPAD. L'objectif est que la qualité comme le prix de la dépendance soit allégé pour les familles, à domicile comme en établissement d'hébergement.

*Si vous êtes élu, comment comptez-vous associer les employeurs de l'ESS à la mise en œuvre de votre politique ?*

Les employeurs de l'ESS constituent à mes yeux des partenaires incontournables pour mettre en œuvre ma politique si le projet que je défends venait à l'emporter en mai 2017. Le « Pacte d'intérêt général » que je souhaite signer avec eux poursuit trois objectifs majeurs : le premier est d'œuvrer pour une société plus équitable grâce à la co-construction de nouveaux services publics pour la petite enfance, le bien vieillir, l'alimentation, les quartiers populaires, le sport, etc. Le deuxième est d'accompagner les transformations de l'emploi et enfin le troisième est d'orienter notre mode de développement vers une économie plus durable : engager la transition énergétique et citoyenne, développer l'économie circulaire et les circuits courts.

## EMMANUEL MACRON - Candidat d'En Marche !



© En Marche !

*Quelle est votre vision du marché du travail, entre le besoin de flexibilité des employeurs et l'accompagnement des mobilités professionnelles des actifs ?*

Notre projet est celui de la société du travail. Car c'est en travaillant que l'on peut vivre décemment, éduquer ses enfants, tisser des liens avec les autres. Nous ne croyons pas aux discours sur la « fin du travail », mais nous ne sommes pas naïfs pour autant : certains Français ne s'épanouissent pas dans leur travail, et nous devons leur permettre d'évoluer professionnellement.

La flexibilisation du marché du travail est l'un des leviers que nous avons identifiés pour relancer l'emploi : en permettant aux entreprises et aux branches de définir leurs besoins à leur niveau - tout en respectant un socle de droit minimum -, les ressources seront mieux utilisées, ce qui permettra de gagner en compétitivité et de créer des emplois.

Cette plus grande flexibilité doit s'accompagner de nouveaux droits et de protections. Nous proposons d'universaliser l'assurance chômage pour mieux protéger et renforcer le pouvoir de négociation de tous les actifs. Nous voulons aussi responsabiliser les entreprises : les employeurs qui entretiennent la précarité par un recours excessif aux contrats courts paieront plus, ceux qui créent des emplois stables et pérennes paieront moins.

Une plus grande mobilité passe aussi par une politique du logement adaptée. Outre le « choc d'offre » de logements que nous impulserons, nous créerons un « bail mobilité professionnelle » pour répondre aux besoins des actifs en mobilité temporaire.

*Quelles propositions concrètes souhaitez-vous mettre en œuvre pour développer l'économie sociale et solidaire en France, plus spécifiquement pour améliorer son financement ?*

L'ESS incarne enfin un entrepreneuriat où l'humain prime sur le profit, où l'efficacité économique sert l'intérêt général. Nous la soutiendrons donc, à travers trois piliers :

- Libérer l'énergie des entreprises de l'ESS, en veillant à ce qu'elles profitent des dispositifs de droit commun. La transformation du CICE et du CITS en allègement de charges sera une première concrétisation de cet objectif. Nous mobiliserons aussi la commande publique et en faciliterons l'accès à l'ESS dans une logique d'État exemplaire et responsable. Enfin, nous maintiendrons les avantages fiscaux du mécénat sur la durée du quinquennat.
- Encourager l'innovation sociale, par exemple avec la création d'un Accélérateur National d'Innovation Sociale, axé sur les grands défis de notre société,

finançant à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros par an des solutions innovantes.

- Encourager la finance solidaire, en obligeant les assureurs à proposer au sein des contrats multi-supports au moins une unité de compte solidaire.

*Quelle place accorderez-vous aux politiques sociales dans notre pays, eu égard notamment aux personnes en situation de précarité ou encore aux personnes fragiles (handicapées, personnes âgées, ...) ?*

Les politiques sociales, en protégeant les personnes fragiles et en soutenant les personnes en transition, sont au cœur de la promesse républicaine et de notre programme.

En premier lieu, nous soutiendrons le pouvoir d'achat des plus modestes :

- Nous réduirons la pauvreté des personnes âgées. Nous porterons le minimum vieillesse pour une personne seule au-delà de 900€ par mois, contre environ 800€ aujourd'hui.
- Nous réduirons la pauvreté des personnes en situation de handicap. L'allocation aux adultes handicapés (AAH), pour une personne seule sera portée au-delà de 900€ par mois, contre environ 800€ aujourd'hui.
- Enfin, nous créerons un versement social unique et automatique pour lutter contre le non-recours aux aides sociales.

En second lieu, nous voulons aider les aidants, et en particulier favoriser les périodes de répit. Cela passera notamment par l'autorisation du don de RTT pour les aidants dans les entreprises, et par une meilleure formation et un accompagnement.

Nous souhaitons enfin nous appuyer sur les acteurs de l'ESS et stimuler l'emploi à domicile. Il s'agira d'abord de baisser le coût du travail, en transformant le CICE en baisses définitives de charges comme évoqué, mais aussi de supprimer toutes les charges sociales générales au niveau du SMIC. Nous maintiendrons aussi les aides fiscales et sociales, et simplifierons la mécanique pour en profiter, notamment en travaillant à les rendre plus contemporaines (la perception du crédit d'impôt, tel qu'il existe aujourd'hui, est différée d'une année).

*Si vous êtes élu, comment comptez-vous associer les employeurs de l'ESS à la mise en œuvre de votre politique ?*

L'ESS est un secteur en pleine mutation. Il est illusoire de considérer que l'État peut déterminer lui seul la politique à mener. Un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la filière est donc essentiel pour que l'action publique l'accompagne de la meilleure façon. C'est la démarche que nous privilégierons.

## JEAN-LUC MÉLENCHON - Candidat de La France Insoumise



*Quelle est votre vision du marché du travail, entre le besoin de flexibilité des employeurs et l'accompagnement des mobilités professionnelles des actifs ?*

Le "besoin de flexibilité" des employeurs n'a pas à prendre le dessus sur le besoin tout aussi légitime de stabilité des salariés. Nous combattons avec la dernière énergie les tendances actuelles vers une "ubérisation du travail". La règle doit être que toute entité, entreprise ou plate-forme soi-disant virtuelle, qui représente pour un travailleur l'essentiel ou la totalité de ses revenus du travail, est dans l'obligation de lui proposer un CDI.

*Quelles propositions concrètes souhaitez-vous mettre en œuvre pour développer l'économie sociale et solidaire en France, plus spécifiquement pour améliorer son financement ?*

Nous remettons en place le principe d'une préférence nationale ou locale pour les appels d'offres des collectivités locales. Les entreprises de l'ESS sont particulièrement bien placées pour répondre efficacement et intelligemment aux besoins locaux. L'obligation imposée par Bruxelles d'ouvrir ces appels d'offres au niveau européen, sous prétexte de "discrimination" de concurrents européens non-français, est une aberration absolue sur le plan écologique et social, entraîne des dérives de dumping fiscal et social, et nous la rejeterons.

Nous ouvrirons le droit pour les salariés de reprendre leur entreprise sous forme ESS dans le cas de dépôt de bilan, de fermeture de site, ou de cession à l'étranger avec menaces sur l'emploi. Les procédures actuellement en vigueur avec les Tribunaux du Commerce seront revues en ce sens, ainsi que le fonctionnement de ces Tribunaux de façon plus générale.

*Quelle place accorderez-vous aux politiques sociales dans notre pays, eu égard notamment aux personnes en situation de précarité ou encore aux personnes fragiles (handicapées, personnes âgées, ...) ?*

Nous appuierons vigoureusement les efforts des différents acteurs de l'insertion. Un effort national sera consenti en faveur des personnes en situation de handicap. L'accessibilité des bâtiments sera généralisée en urgence et les incitations à l'embauche seront renforcées pour ces personnes.

*Si vous êtes élu, comment comptez-vous associer les employeurs de l'ESS à la mise en œuvre de votre politique ?*

Le développement de l'ESS est un objectif en soi dans notre vision du développement économique national. Une structure de concertation permanente sera mise en place pour coordonner au niveau institutionnel les initiatives en cours, en mesurer l'efficacité, corriger les blocages et les retards éventuels et assurer leur plein développement à l'échelle du pays.